



## Déclaration liminaire de la FSU

**CSA du 28 mars 2024**

Trois ministres depuis 6 mois. 5 depuis mars 2022. Cette valse ministérielle aura été sans cesse à contretemps, aggravant la crise que traverse l'Éducation nationale. Rythme effréné des annonces puis mensonges et provocations et maintenant, le retour des ordres et contre-ordres. Quelle crédibilité accorder alors à la parole politique ? Les différentes réformes envisagées ne vont faire que renforcer les dégradations des conditions de travail des agent-es et les inégalités déjà existantes entre les élèves, et entre le public et le privé. Les ministres passent, se contredisent, et pendant ce temps, l'École publique est au bord de l'effondrement.

Le rythme voulu par le gouvernement et par l'antépénultième ministre de l'Éducation nationale voit ses limites. Nous avons alerté à de multiples reprises, au-delà de notre appréciation des réformes, sur les conséquences délétères pour les personnels et les élèves de réformes incessantes. Les personnels ont besoin de pouvoir bien faire leur travail et de ne pas être soumis à des pressions permanentes. La FSU réaffirme ici qu'imposer une réforme de la formation initiale dès la rentrée 2024 est irresponsable et peu respectueux de l'ensemble des personnels qui concourent à cette formation, ainsi que des étudiant-es qui vont la subir dans l'urgence.

Elle risque, imposée dans les délais impartis, d'avoir les effets inverses de ceux recherchés et de déstabiliser encore plus le service public d'Éducation.

Le ministère souhaite renforcer l'attractivité des métiers mais cela passe en premier lieu par des mesures salariales sans contrepartie. La FSU condamne l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans l'Éducation nationale dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics

Les mesures de revalorisation des infirmières, il était temps, ne sont pas suffisantes et ne suffiront pas à pallier la désaffection de la profession d'infirmière de l'Éducation nationale pourtant si importante dans les écoles et les établissements, leur rôle n'est plus à prouver dans les équipes pluri professionnelles.

Par ailleurs, l'absence de toute mesure pour les personnels sociaux contrairement aux engagements pris, démontre en creux le peu de considération que le ministère porte à ces professionnelles pourtant essentielles elles-aussi. L'écart de rémunération entre personnels travaillant en étroite collaboration et avec un même niveau de qualification est inexplicable et vécu comme un affront par les personnels sociaux.

Quelques jours après la constitutionnalisation de l'IVG, de la journée du 8 mars et des promesses gouvernementales d'Égalité professionnelle, force est de constater que ces deux professions, fortement féminisées souffrent encore d'un manque criant de considération. Sur l'égalité notre ministère a encore fort à faire. Confrontées à une explosion des besoins des élèves et étudiant-es et à un accroissement des inégalités sociales et scolaires, les infirmières et assistantes sociales de l'Éducation nationale ont subi une forte dégradation de leurs conditions de travail faute de moyens supplémentaires.

Pour la FSU il est impératif de poursuivre des actions fortes pour améliorer les salaires, les formations et les conditions de travail de ces deux professions essentielles à la lutte contre les inégalités sociale et de santé. La FSU rappelle son opposition à tout transfert des assistantes sociales et des infirmières conseillères de santé qui doivent rester, pour ces dernières, affectées au sein des EPLE, sous l'autorité administrative des chefs d'établissements. Depuis plus de 80 ans, les ministres successifs de l'Éducation nationale ont réaffirmé cette nécessité, la ministre doit poursuivre cet objectif.

Plus globalement, il est grand temps de revaloriser tous les corps de l'Éducation nationale ; investir dans la jeunesse de demain pour plus d'égalité passera par d'autres dispositifs que le SNU ou encore l'uniforme. La reconnaissance des personnels passe d'abord par des questions de rémunérations indiciaires afin de ne pas pénaliser encore une fois les femmes qui constituent une majorité à l'Éducation nationale.

Mais comment croire que l'Éducation est une priorité quand le budget de l'Éducation nationale n'est même pas préservé des coupes budgétaires ? Quelques mois après le non vote du budget à l'Assemblée nationale, les hypothèses économiques sont revues et voilà qu'un coup de rabot de 10 milliards s'annonce sur le budget de l'État, avant une coupe de 20 milliards l'an prochain. L'Éducation nationale rend 692 millions en 2024, qu'en sera-t-il en 2025 ? Il est trop facile de parler de contraintes économiques : le budget, ce sont d'abord des choix politiques. Et ceux de l'exécutif sont clairs : alors que l'École manque de tout, cette décision est inacceptable et insupportable.

L'étape de reconnaissance salariale devra être accompagnée de mesures d'amélioration des conditions de travail, et ce ne sont pas des groupes de niveau dont les élèves et les enseignant·es ont besoin mais d'une baisse d'effectifs par classe, pour pouvoir répondre à tous les élèves. Les mesures « choc des savoirs », dont la FSU demande l'abandon, que ce soit 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré, la mise en place de stage d'observation en seconde, la réforme de la voie professionnelle, vont d'une part renforcer les inégalités, déposséder les enseignant·es de leur expertise mais aussi déstabiliser l'organisation des établissements scolaires et par conséquent l'ensemble de ses personnels et des élèves.

A la FSU toutes les mesures prises ces derniers temps renforcent notre conviction : la volonté réelle du gouvernement est de détruire l'ensemble des services publics, seuls lieux pourtant à même de lutter en partie contre les inégalités !

La FSU continue de vous alerter au sujet du déploiement d'Op@le dans les services financiers de nos établissements scolaires. Il devient très urgent de prendre des décisions de nature à accompagner au mieux les collègues dans ce changement rendu encore plus difficile par l'introduction d'un outil inabouti : Il faut desserrer le calendrier du déploiement et octroyer des renforts en personnels, pour assister et renforcer les services des personnels ressources qui pourraient assumer les charges de formation et/ou de tutorat de proximité.

Concernant les mesures d'emplois administratifs pour la rentrée 2024, dans l'académie de Grenoble il n'y a pas de création d'emplois pour ces personnels alors même que des charges nouvelles pèsent sur l'administration de l'Education nationale et de ce fait sur les personnels administratifs : charges liées à la gestion de l'école inclusive, et à l'augmentation progressive du nombre d'AESH, charges liées à leur gestion dans les EPLE et les services, introduction de nouvelles applications connaissant des dysfonctionnements majeures (Op@le et RenoRH) et nécessitant de nombreuses heures de travail supplémentaires pour aller au bout de missions élémentaires de gestion, RH, financière et comptable, etc. Alors que tout le monde s'accorde à dire que l'on manque de moyens et que les missions s'alourdissent, il n'y a pas de création d'emplois pour renforcer les équipes des établissements scolaires ou des services académiques.

La répartition des emplois administratifs dans les EPLE de l'académie est une répartition de la pénurie.

Les redéploiements de postes proposés ont des limites, et la grande conscience professionnelle des personnels ne peut plus compenser le manque criant de postes dans l'académie. Cette répartition de la pénurie ne permet pas à nos collègues de travailler dans des conditions normales, satisfaisantes et épanouissantes.

La FSU continue à revendiquer des (re)créations d'emplois dans la filière administrative, pour mener à bien nos missions dans les établissements scolaires et les services académiques, et améliorer les conditions de travail des personnels et la qualité des services.

Non seulement les moyens manquent mais les personnels ne sont même pas reconnus à la hauteur de leurs missions, au service des élèves et du public. La revalorisation, il la faut pour l'ensemble des personnels de la filière administrative, des bibliothèques et ITRF, pour les fonctionnaires comme pour les agent.es non titulaires.

Concernant les agents de laboratoire, la FSU maintient de dire qu'elles et ils sont des aides précieuses pour les enseignant·es et leur présence dans des collèges de plus de 600 élèves n'est pas un luxe.

Les raisons de la colère des personnels de l'éducation nationale sont multiples : salaires, suppressions de postes, conditions de travail dégradées, manque de moyens pour l'inclusion, mépris en imposant des méthodes et des pratiques pédagogiques. De nombreuses actions et grèves ont lieu sur l'ensemble du territoire. Encore hier, les parents ont manifesté devant de nombreux collèges leur refus de ces politiques. C'est pourquoi la FSU appelle mardi, avec une large intersyndicale, à la grève « contre le choc des savoirs » et pour le choc des salaires !